



Chanteloup
les - vignes

INFO-LOUP

Logement

Les enjeux d'un habitat équilibré



DOSSIER
Habitat :
un projet
de territoire

Pages 4 et 5



PORTRAIT
Christian
BRUGNET

Page 8



**VIE
PRATIQUE**
Compostage
domestique :
votre avis
nous intéresse !

Page 11

PETITE ENFANCE

Pierre de Lune se fait un nom !

Inauguration de la Maison de la Petite Enfance « Pierre de Lune », jeudi 4 février.

Ouverte au public depuis le 1^{er} janvier, la Maison de la Petite Enfance « Pierre de Lune » a été inaugurée par Catherine Arenou, Maire de Chanteloup-les-Vignes, Alain Schmitz, Président du Conseil général des Yvelines, Hugues Ribault, Conseiller général et Maire d'Andrézy, Eddie Aït, Conseiller régional et Maire de Carrières-sous-Poissy, en présence de Pierre Cardo, député et Président de la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine.

Ce nouvel équipement regroupe désormais tous les services municipaux de la petite enfance, dont une crèche familiale de 57 places et un multi-accueil de 24 berceaux, ainsi que les services d'action sociale du Conseil général des Yvelines avec le Centre de Protection Maternelle et Infantile.



Catherine Arenou et Alain Schmitz entourés de Hugues Ribault (à droite) et de Eddie Aït (à gauche).

Le Mardi-gras des maternelles

À l'occasion du carnaval, le mardi 16 février, les enfants des écoles maternelles Dorgelès, Mille Visages et Rimbaud, déguisés pour la circonstance, ont défilé joyeusement dans les rues.

Accompagnés par les animateurs du Centre de Loisirs et les parents, ils ont conclu cette matinée festive par un repas au Centre de Loisirs "Victor-Hugo".



L'agglomération se mobilise pour Haïti

La Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine s'est mobilisée pour venir en aide aux Haïtiens gravement touchés par un important séisme.

Elle a ainsi organisé, le 23 février, une soirée de solidarité à l'espace Julien Green d'Andrézy, en partenariat avec l'UNICEF. Villes, associations et acteurs culturels se sont investis pour proposer des animations et un repas. Les recettes de la soirée ont été reversées à UNICEF France.



Elections régionales

Les élections régionales auront lieu les dimanches 14 et 21 mars. Les bureaux de vote, qui seront ouverts de 8h à 20h, sont les suivants :

- bureau n°1 : Hôtel de Ville.
- bureau n°2 : école Dorgelès.
- bureau n°3 : complexe socioculturel Paul-Gauguin.
- bureau n°4 : école Marie-Curie.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE L'ÉDUCATION NATIONALE, LA FONDATION D'AUTEUIL ET LA VILLE



Au premier plan, Jean-Michel Coignard, Inspecteur d'Académie avec Catherine Arenou et Isabelle David-Laire, Directrice Régionale de la Fondation d'Auteuil.

Mardi 9 février.

C'est un dispositif innovant pour lequel Catherine Arenou, Maire de Chanteloup-les-Vignes et Présidente du CCAS, Isabelle David-Laire, Directrice Régionale de la Fondation d'Auteuil et Jean-Michel Coignard, Inspecteur d'Académie ont signé une convention de partenariat. En effet, elle prévoit la prise en charge par le Pôle Accueil Jeunes d'enfants en emploi du temps aménagé.

Ces prises en charge concernent des enfants, à partir de 8 ans, repérés dans le cadre du dispositif de réussite éducative et nécessitant une prise en charge spécifique. Un projet individualisé est établi pour chaque élève, comportant les objectifs scolaires et éducatifs.

Marraines de Cœur

Le mercredi 17 février, Chanteloup devenait, pour la deuxième année, le temple du basket féminin, dans le cadre de l'opération « Marraines de cœur ».

Ce programme national d'accompagnement social mis en place par la Ligue Féminine de Basket et la Fondation du Sport a permis à plusieurs centaines de jeunes Chantelouvaïses âgées de 6 à 20 ans de s'initier au ballon orange sous la houlette des joueuses de la Côte d'Opale Basket (COB) de Calais. De grandes championnes évoluant en Ligue Féminine de Basket (le plus haut niveau du championnat de France) dont le talent n'a d'égal que l'humilité.



EXPOSITION D'ART

Une large palette de talents

Le succès croissant du salon Palette ne s'est pas démenti avec cette 6^{ème} édition, qui s'est tenue du 13 au 19 février au complexe socioculturel Paul-Gauguin.



Dès l'ouverture de l'exposition d'art, de très nombreux amateurs se sont pressés pour découvrir les œuvres d'une cinquantaine d'artistes, dont Antoine Bechara et Michel Gallois, les invités d'honneur, placées cette année sous le thème « Vrai/Faux ».

Lors du vernissage, le samedi 13 février, Catherine Arenou, accompagnée de Marwa Ablouh, Maire adjoint à la Culture et l'Animation, ont remis des prix aux 12 artistes sélectionnés cette année.

Félicitation à Gwendoline NOBLE (1^{er} prix du Conseil Général), Monique SIMONET (2^{ème} prix du Conseil Général), Christyane JAVOISE (Prix de la Municipalité), Elvi PELTONEN (Prix de la Municipalité), Nicole DEPIN (Prix de la sculpture), Évelyne HERVÉ (Prix de l'huile/acrylique), Georges FALEMPIN (Prix de l'aquarelle), Martine CANAN (Prix du dessin pastel), Francis FINOT (Prix de l'art contemporain), Étienne DUPE (Prix de l'encouragement), Nathalie GARDIVAUD (Prix toutes techniques confondues), Lucette DELCAYRE (Prix du thème « Vrai / Faux »).

Le prix du public a quant à lui été décerné à Victoria THOMAS pour sa peinture à l'huile "Le Bouquet".

ÉDITO



C'est avec beaucoup de fierté que j'ai inauguré le 4 février dernier en présence du Président du Conseil général, la maison de la petite enfance Pierre de Lune. Au-delà d'un superbe équipement qui vient valoriser le patrimoine la commune, cette maison est la concrétisation d'un projet que je porte depuis de nombreuses années à Chanteloup. Elle est la traduction d'une volonté politique forte : agir en priorité sur les plus jeunes, c'est préparer l'avenir. Chanteloup, en matière de petite enfance, peut s'enorgueillir d'accueillir des structures telle que Baby-Loup ou Pierre de Lune.

Pierre de Lune, en réunissant sur un même pôle les services municipaux de la petite enfance et du Conseil général, illustre également une réponse que peuvent apporter les acteurs publics aux administrés : travailler ensemble pour offrir de meilleurs services à la population, c'est agir intelligemment, additionner les talents, et faire gagner du temps aux usagers.

C'est cette même conception que nous déclinons grâce à la Communauté d'Agglomération. En réunissant les énergies et les volontés de six communes, elle a permis de faire émerger des actions très concrètes au bénéfice de chacun des membres. Tel est le cas du Pass Foncier dont l'agglomération vient de se doter : ce dispositif permettra à des ménages souhaitant accéder à la propriété de bénéficier d'une aide significative. Seule l'union de plusieurs communes permet des audaces telles que ce Pass.

Des audaces qui à Chanteloup, sont depuis longtemps, une marque de fabrique...

Votre Maire,
Catherine Arenou

Les enjeux d'un habitat équilibré

La transformation opérée par le Grand Projet de Ville a permis à Chanteloup de retrouver son attractivité. Aujourd'hui, les promoteurs investissent dans la Ville, permettant d'augmenter et de diversifier l'offre de logements.

Cette dynamique connaît une nouvelle étape, sous l'impulsion de la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine et du Programme Local de l'Habitat.

Objectif : concilier la construction de logements avec le respect du cadre de vie dans une démarche de développement durable.

PLAN LOCAL D'URBANISME GARANTIR UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, la Ville s'est donnée pour objectifs, notamment, de :

- protéger et mettre en valeur le village,
- intégrer aux projets d'urbanisme des objectifs de développement durable,
- assurer la mise en valeur du patrimoine, des paysages et de l'environnement,
- permettre la poursuite du Grand Projet de Ville.

Établi à l'échelle de la Ville, le Plan Local d'Urbanisme est aussi cohérent avec le Programme Local de l'Habitat défini par la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine (voir page 5).

LES PROGRAMMES EN COURS ET À VENIR

La définition d'un véritable parcours résidentiel, permettant aux Chantelouvois de trouver un logement adapté à leur situation à chaque étape de la vie est au cœur de l'action municipale depuis plusieurs années. L'attractivité retrouvée de la Ville est aujourd'hui illustrée par le retour des promoteurs. ZAC des Feucherêts hier, résidence du Pressoir actuellement, la dynamique engagée se poursuit avec les programmes suivants :

■ Le Clos-Village, rue du Général Leclerc

Avant l'aménagement du carrefour Collinet qui permettra de faciliter la circulation entre les différents quartiers, deux programmes de logements préfigurent son futur visage. La résidence « Le Clos Village », en cours de construction, comptera 44 logements.

Une offre complétée par la résidence qui verra le jour à l'emplacement de l'ancien ED, à l'angle de la rue du général Leclerc et de la rue d'Andrésey (voir ci-dessous). Ce programme pourrait bénéficier du dispositif Pass Foncier mis en place par la Communauté d'Agglomération (voir page 5).

Ces deux projets illustrent la volonté de la ville d'augmenter et de diversifier l'offre de logements avec des programmes à taille humaine, bien intégrés à leur environnement.



Visuel de la résidence "Le Clos Village" en cours de construction



■ Hameau des Vignes, rue des Marottes

Ce programme, débuté à l'été 2009, prévoit la construction de 38 logements collectifs et 10 maisons individuelles en accession libre, aménagés autour d'un jardin central. Afin d'intégrer au mieux les nouvelles constructions, ces nouveaux logements s'intègrent dans le projet de réaménagement du parc Champéau et de l'espace vert situé à proximité.

Fin des travaux prévue à l'automne 2010.

■ Résidence des peupliers, jardin des Mais

Cette opération menée par l'Opievoy compte 42 logements.

Ci-contre et ci-dessus :

Visuels de la future résidence à l'angle de la rue du Général Leclerc et la rue d'Andrésey (ancien ED).



La Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine LANCE LE PASS FONCIER

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, la Communauté d'agglomération 2 Rives de Seine a décidé de mettre en place un dispositif favorisant l'accès à la propriété conformément aux objectifs de son programme local de l'habitat voté en décembre 2009.

Il s'agit du Pass Foncier ®. Voté en conseil communautaire du 1^{er} février 2010, il vise à soutenir la construction de logements sur le territoire et à apporter un soutien financier pour les ménages dans l'acquisition de leur logement.

Sous condition de ressources, le Pass Foncier ® facilite l'achat d'une résidence principale dans le neuf, les appartements ou maisons de 3 à 5 pièces.

Pour en bénéficier, il faut :

- être primo-accédant de sa résidence principale
- disposer de ressources inférieures aux plafonds du prêt social location-accession
- bénéficier d'une subvention ou d'un prêt sans intérêt attribué par une ou plusieurs collectivités locales du lieu d'implantation du logement.

C'est la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine qui octroie la subvention Pass Foncier ® au ménage. Cette subvention est de 4000 € pour les ménages de 3 personnes et moins, et de 5000 € pour un ménage de 4 personnes et plus. Elle est versée au moment de la signature de la vente chez le notaire.

Cette subvention est un levier qui permet de déclencher sous condition de ressources le dispositif Pass Foncier ® et un prêt à taux 0% majoré, voire doublé jusqu'en juin 2010.

Le Pass Foncier ® vous permet de bénéficier :

- de la TVA à 5,5 % au lieu de 19,6%
- De mécanismes de sécurisation de votre acquisition.

RENSEIGNEMENTS :

Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine : 01 34 01 24 40.

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) : permanences tous les mardis après-midi (sans rendez-vous) à la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine, 270 Grande Rue à Carrières-sous-Poissy.



PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

A l'heure de l'intercommunalité, la question du logement ne peut plus se situer uniquement au niveau de chaque ville. C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine a adopté un Programme Local de l'Habitat (PLH) pour les 6 années à venir.

Il poursuit plusieurs objectifs, élaborés en étroite collaboration avec chaque ville :

- Un objectif de construction de 385 logements neufs chaque année sur les 6 villes de l'agglomération, jusqu'en 2014, et ainsi répondre aux besoins de logements.

- renforcer les possibilités de parcours résidentiel au sein du territoire de la CA2RS : la possibilité pour un ménage de louer un logement de petite taille, puis de plus grande taille, puis d'acheter un bien plus grand.

- Intégrer le PLH dans une optique de développement durable et de développement de l'économie locale. Il s'agit d'éviter l'étalement des constructions neuves et ainsi la consommation trop importante d'espaces naturels tout en permettant aux personnes qui travaillent sur le territoire de s'y loger, réduisant d'autant les trajets travail/domicile.

À SAVOIR

Permanences de l'ADIL

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat, la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine a mis en place, avec l'ADIL 78 (Agence Départementale d'Information sur le Logement des Yvelines), des permanences d'information sur le logement.

L'ADIL 78 propose ainsi un conseil gratuit en matière de logement, sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement : construction, acquisition, amélioration, location, recherche d'un logement... Des spécialistes du droit et du financement du logement établiront avec vous un diagnostic personnalisé de votre projet, conforme à votre situation et à son évolution prévisible : étude de financement, information sur les différentes formules de prêts, aspects juridiques...

Permanences sur rendez-vous au 01 39 74 20 16, les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois, de 9h à 12h.

Permanence située au sein du Point d'Accès au Droit, Centre Communal d'Action Sociale, 6 place du Trident à Chanteloup-les-Vignes.

Permanences Info énergie

Vous avez un projet de rénovation ou de construction neuve et vous souhaitez réduire vos factures en maîtrisant mieux vos consommations d'énergie ? Les spécialistes de l'Espace Info-Énergie répondent gratuitement à vos questions et vous conseillent sur : l'isolation, les équipements de la maison, le chauffage et l'eau chaude, les énergies renouvelables, les voitures et les transports.

Les personnes intéressées peuvent également prendre rendez-vous avec un architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement des Yvelines lors des permanences communes, un jeudi après-midi sur deux, à l'Espace Info-Énergie.

Espace Info-Énergie, Hôtel d'entreprises du Parc des Vignes, rue Panhard Levassor à Chanteloup-les-Vignes. Tél. : 01 39 70 23 06, du lundi au vendredi de 9h à 18h.

COIN LECTURE

La sélection littéraire du mois

La bibliothèque de l'ancienne Bourrellerie a sélectionné pour vous les ouvrages suivants, bonne lecture !

- Une île sauvage en Alaska, David VANN.
- Qu'ai-je donc fait ? Jean D'ORMESSON.
- Rue Corneille, Denis TILLINAC.
- La sorcière de LOCRONAN, Nathalie De Broc.
- Une vérité qui dérange, AI GORE.

Bibliothèque
de l'ancienne Bourrellerie,
1, rue de l'Hautil.
Ouvverte le mardi de 16h à 18h30,
le mercredi de 15h à 18h30,
le vendredi de 16h à 18h30
et le samedi de 10h à 12h30.
Tél. : 01 39 74 29 74.

La prochaine heure du conte musical aura lieu le mercredi 17 mars à 17h.
Entrée libre.

PRINTEMPS DES POÈTES

Chanteloup versifiera aussi

Le samedi 20 mars, l'A.V.E.C. s'associera à la 12^{ème} édition de l'opération nationale « Le Printemps des poètes » qui, cette année, a choisi pour thème : « Couleur femme ».

De 17h à 18h30, chacun pourra accéder librement à la salle des fêtes du complexe socioculturel Paul-Gauguin pour assister à une courte représentation théâtrale préparée par les comédiens de la troupe « Côté cour, côté jardin », pour découvrir des récits écrits et lus par des enfants et pour se régaler de truculents contes et poèmes africains.

D'autres surprises attendront les amateurs de rimes riches qui peuvent, dès maintenant, obtenir de plus amples renseignements en composant le numéro de l'A.V.E.C. (01 39 74 99 74).



STUDIO DE RÉPÉTITION

La Ville et l'ACVL agissent de concert

Le mardi 19 janvier a eu lieu, en présence de Catherine Arenou et des membres du conseil Municipal, l'inauguration du local de répétition mis à disposition par la Ville à l'A.C.V.L. (Association pour l'Amélioration des Conditions de Vie dans la Z.A.C. « La Noé » présidée par Michel Nery et dirigée par Ali Fathi).



Un studio situé dans l'espace socioculturel Paul-Gauguin, accessible le mardi et le jeudi (de 19h à 21h30), à tous les groupes chantelouvais ayant préalablement démontré le sérieux et la valeur de leur travail.

« Ce projet est né au lendemain de l'opération « 1001 talents » le 30 mai 2009, explique Marwa Ablouh, adjointe au maire chargée de la Culture, de l'Animation, de l'Insertion, de l'Intégration, de la Prévention et de la Santé. Durant cette manifestation exceptionnelle, nous avons tous pu observer le dynamisme et la créativité des groupes musicaux spontanément éclos sur notre territoire. Des auteurs, des compositeurs, des interprètes et des musiciens qui commencent à se produire sur différentes scènes de la région parisienne et dont certains ont déjà gravé leur premier album.

Autant d'artistes inspirés et sincères doublés de précieux partenaires qui ont manifesté leur souhait de disposer d'un local équipé où ils pourraient se préparer dans des conditions correctes.

A l'issue de la journée « 1001 talents », nous avons pris l'engagement, avec Zhora Ouichène, chargée de mission vie associative, de répondre à cette légitime attente. La Ville a ensuite fait appel aux compétences et à l'expérience de l'ACVL pour accélérer la réalisation de ce projet... »

“Donner le meilleur d'eux-mêmes”

L'A.C.V.L., sous la houlette de ses animateurs Thomas, William et Hamid, a donc entrepris de transformer le local mis à disposition par la ville en un véritable studio de répétition dont la décoration et l'équipement technique n'ont rien à envier à des structures professionnelles.

« Nous avons alors proposé aux jeunes qui, via un « chantier école » rémunéré, venaient d'achever la rénovation de nos locaux d'enchaîner avec la transformation des anciens locaux de l'A.V.E.C. en salle de répétition, commente Ali Fathi. Dans le cadre d'un « chantier loisir » de 12 jours, ils ont accepté de travailler bénévolement sachant qu'en contrepartie l'A.C.V.L. achèterait tout le matériel requis (micros, enceintes acoustiques, amplis, platines, table de mixage, etc.) Je tiens à remercier ici Ayi Ajavon, le régisseur de la ville, ainsi que Kadir et Si Mohamed qui assurent le bon déroulement des répétitions. »

Les artistes résidents ont un projet bien précis qu'ils vont désormais pouvoir développer dans les meilleures conditions, avec notamment le soutien technique du régisseur de la Ville. « Ce sont des passionnés qui n'ont pas forcément pour objectif de figurer au « Top 50 », précise Ali Fathi, ils utilisent l'équipement pour donner le meilleur d'eux-mêmes en espérant plaire au plus grand nombre. Une fois leur création bien rodée, ils ont la possibilité de se rendre dans divers studios de la région parisienne pour graver une maquette. »

Souignons, pour finir, que l'accès au studio de répétition est, bien sûr, gratuit et qu'il suffit à un groupe déjà formé et localement reconnu pour le bon niveau de ses prestations, de se présenter au secrétariat de l'A.C.V.L. (avenue du Général de Gaulle) pour réserver un créneau.

JOURNÉES INTERNATIONALES DE LA FEMME

La ville et les associations se mobilisent

Le dimanche 7 mars, la ville de Chanteloup et le centre social « Grains de Soleil » s'associeront pour, en partenariat avec Baby-Loup, l'A.V.E.C., l'association « Lumières de Madagascar » et « Sauvez Sagobé Village », proposer une série d'animations dans le cadre des journées de la femme.

De 14h à 18h, à la salle des fêtes du complexe socioculturel Paul-Gauguin, de nombreux stands seront ouverts : parmi lesquels ceux de Baby-Loup (présentation du projet « Belles de banlieue »), de l'A.V.E.C. (lectures de « Couleur femme, recueil de poèmes du monde entier »), de « Grains de Soleil » (espace beauté : maquillage, coif-



ture, manucure, peintures au henné) et du Service Municipal des Loisirs (salon zen, photos de famille et portraits « générations de femmes »).

Une salle d'animation sera réservée aux enfants alors que leurs mamans pourront assister à la projection d'un film dénonçant les violences faites aux femmes (projection suivie d'un débat).

Tout au long de l'après-midi, DJ Laurent (« Grains de Soleil »)

restera aux manettes pour la plus grande joie des amateurs de musiques du monde en attendant le défilé de mode filles et garçons prévu aux alentours de 17h.

Une manifestation très attendue (son succès n'a cessé de croître d'année en année) qui se conclura avec une grande tombola organisée par « Grains de Soleil » au profit d'une opération humanitaire menée à Haïti.

A.V.E.C. :

Du cinéma au théâtre

La 6^{ème} séance de « Ciné Femmes » (projection mensuelle proposée par l'A.V.E.C.) aura lieu le mardi 30 mars, à 13h30, au 8 de la rue des Petits Pas (entrée : 0,50 euro).

Au programme : « Le sourire de Mona Lisa », film américain de Mike Newell avec Julia Roberts, Kristen Dunst et Julia Stiles.

FOULÉECHANTELOUVAISE

Dans les starting-blocks

La 6^{ème} édition de la « Foulée Chantelouvaise », manifestation sportive organisée par la ville et inscrite au Challenge des Yvelines ainsi qu'au Challenge des 2 Rives de Seine, aura lieu le dimanche 28 mars.



Le départ sera donné, à 10h, devant le complexe sportif David Douillet. Le même parcours que l'année dernière sera proposé à travers les rues et les sentiers de notre ville : une boucle de 7,5 km que les coureurs auront le choix de parcourir une ou deux fois selon l'épreuve choisie. La « Foulée Chantelouvaise » est ouverte à tous, hommes et femmes, licenciés et non licenciés, dans les catégories : cadets, juniors, espoirs, seniors et vétérans.

Pour s'inscrire, il est encore possible de se rendre à l'Espace Victor-Hugo (18, avenue de Poissy), muni de sa licence FFA ou d'un certificat médical datant de moins de trois mois et attestant de son aptitude à pratiquer la course à pied en compétition, et sur place le matin à partir de 8h30. Le droit d'inscription est de 7,5 euros (montant à régler en espèces ou par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public).

Pour tout renseignement complémentaire, composer le 01 39 74 29 12 et sur <http://foulee-chantelouvaise.over-blog.com/>

Le service municipal des sports **RECHERCHE DES BÉNÉVOLES** pour assurer l'encadrement de la Foulée Chantelouvaise des **MATINÉES DU SAMEDI 27 et/ou DIMANCHE 28 MARS.**

Merci de vous faire connaître au 01 39 74 19 72 ou au 01 39 74 94 26.

QUINZAINE COMMERCIALE

L'A.C.A.V.C. prend l'initiative

Du jeudi 1^{er} au jeudi 15 avril, l'A.C.A.V.C. (Associations des Commerçants et Artisans de la Ville de Chanteloup-les-Vignes) organisera une grande Quinzaine Commerciale qui devrait mobiliser l'ensemble de nos commerçants.

Durant toute cette période, chaque client sera invité à remplir un bulletin et à le déposer dans l'urne à disposition chez chaque commerçant participant, en espérant que le tirage au sort (effectué au lendemain de la clôture de la manifestation) lui permettra de gagner l'un des nombreux lots offerts par les organisateurs.

« Nous avons imaginé cette opération pour tenter de nous faire mieux connaître, explique Sandrine Chiarretto (propriétaire, avec Benoît Bouvret, de l'« Abreuvoir de mots » et secrétaire de l'A.C.A.V.C.). Il semblerait, en effet, que nombre de nos concitoyens en soient encore à découvrir qu'il existe un libraire, une fleuriste ou un restaurant au bas de leur rue !

Pour garantir la réussite de cette grande première, nous allons éditer des affiches qui seront largement placardées et distribuées. »

Une belle initiative dont nous reparlerons dans notre prochaine édition.

CHRISTIAN BRUGNET

L'HOMME AUX SANTIAGS D'OR

Aujourd'hui, tous les adhérents à l'atelier « danse country » de l'A.V.E.C. (dont il est le professeur) se posent la même question : comment Christian Brugnet, surnommé « Tush Push » (1) par les intimes, est-il parvenu, en janvier 2010, à Nashville (Tennessee), à devenir champion du Monde de danse country, catégorie Gold, dans les trois styles de danses imposés (Cuban, Lilt et Novelty) après avoir été successivement sacré, en juillet et novembre 2009, champion de France et champion d'Europe UCWDC (United Country Western Dance Council – fédération américaine) ?



Souplesse de gazelle et mémoire d'éléphant

Une longue histoire qui commence, pour Christian Brugnet, avec la rencontre de Catherine Andrin, professeur de danse, au détour d'un bal.

« C'est elle qui m'a mis le pied à l'étrier, reconnaît-il dans un clin d'œil. Alors que j'étais plutôt intéressé par ses cours de rock et de salsa, je me suis doucement rapproché de la country ; danse qu'elle enseignait un peu partout.

En regardant de plus près les fameuses « feuilles de pas » (où tous les mouvements sont très précisément consignés) je me suis dit que je n'aurais aucune difficulté à me mettre en ligne et à exécuter les pas de base. J'avais sous-estimé les efforts de mémorisation qu'exige la country. Songez qu'il existe, aujourd'hui, plus de 48 000 feuilles de pas (une chorégraphie pour chaque musique) comptant, chacune, de 8 à 64 temps ! Pour participer à un bal, il faut connaître, au minimum, 80 chorégraphies différentes alors qu'un élève assidu ne peut en apprendre qu'une trentaine par an.

Mon approche de la danse country s'est donc transformée en challenge personnel alors que Catherine (diplômée de l'Académie des Maîtres de Danse de France et de la National Teacher Association) poursuivait sa trajectoire à travers son association « Kaleidanse ».

Et puis, j'ai très vite compris que la danse country n'avait rien à voir avec l'image un peu ringarde qui lui colle à la peau. C'est, bien au contraire, une forme d'expression très moderne, évolutive et métissée qui s'imprègne de nombreuses influences musicales. Il ne faut pas oublier que la country est née aux États-Unis, avec l'apport de folklores européens (l'Irlande et son step dancing, la Pologne et sa polka, la France et son quadrille...) On parle ainsi, aujourd'hui, aussi bien de country soul que de country pop ou de new country !

Le folklore persiste, bien sûr, dans les tenues et les accessoires, mais de manière très ludique. Personne ne se prend au

sérieux puisqu'il s'agit, avant tout, de se retrouver entre amis pour passer un agréable moment à danser sur des musiques plaisantes tout en se maintenant en bonne forme. On transpire un bon coup, on exerce sa mémoire et on oublie tous ses tracas... »

Le plaisir de transmettre

« Je suis ravi de retrouver, tous les jeudis soir, « La Noé » et les confortables locaux de l'A.V.E.C. dont j'apprécie les dirigeants de l'association qui se démenent pour y proposer des activités culturelles épanouissantes et mes « élèves » qui s'entraînent (avec un grand sens du partage) pour rendre le groupe plus homogène et prennent plaisir à découvrir de nouvelles danses. Ces cours me permettent, outre de savourer le plaisir

de faire partager ma passion, de financer une partie de mes activités de compétiteurs. Il faut, en effet, savoir que chaque année de championnats et de concours dans les épreuves qualificatives me coûte, entre les déplacements à travers le monde, les entraînements avec un coach et l'achat des indis-

pensables tenues, aux alentours de 5 000 €. Et comme, malgré mes santiags en cuir repoussé, je n'ai pas l'âme d'un Jesse James ou d'un Billy The Kid, je préfère transmettre que d'attaquer les diligences... »

Ainsi parlait Christian Brugnet, l'homme qui slide plus vite que son ombre.

R.D.

«...une forme d'expression très moderne, évolutive et métissée qui s'imprègne de nombreuses influences musicales.»

(1) Tush Push : une des toutes premières chorégraphies Country Country Line Dance formalisée (via une « feuille de pas »), en 1980, par Jim Ferrazzano.

TRANSPORT SCOLAIRE

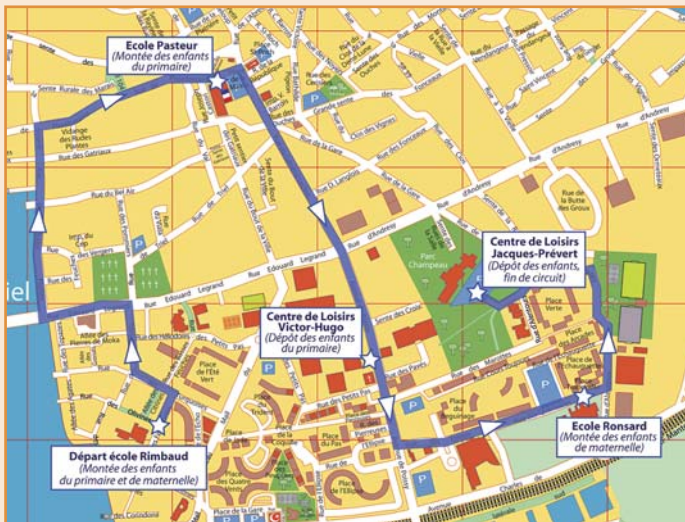
La Ville optimise les trajets du soir

A partir du 8 mars, la ville, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération met en place deux nouveaux trajets de bus et deux parcours à pieds. Une amélioration qui permettra aux enfants de se rendre plus rapidement dans les Centres de Loisirs.

Avec ces deux circuits de bus (voir cartes ci-dessous), et dans une démarche de développement durable, la Ville met en place deux trajets à pieds, encadrés par les animateurs, pour les élèves des écoles primaires Mille Visages et Verlaine, les plus proches du Centre de Loisirs Victor-Hugo. Une préfiguration d'un futur système de « pédibus ».

Renseignements au 01 39 74 29 12. Une plaquette d'information est à votre disposition à l'accueil des Centres de Loisirs Jacques-Prévert et Victor-Hugo.

Circuit de bus n°1



Circuit de bus n°2



Trajets à pieds :

ÉCOLE VERLAINE :

Primaire : Les enfants, encadrés par les animateurs, rejoignent le centre de Loisirs Victor-Hugo à pieds, via le parc Champeau et la Sente des Croix.

Maternelle : Accès direct au centre de Loisirs Jacques-Prévert.

ÉCOLE MILLE VISAGES :

Primaire : Les enfants, encadrés par les animateurs, rejoignent le Centre de Loisirs Victor-Hugo à pieds, via la rue des Petits Pas et l'école Dorgelès.

Carrefour des métiers et des formations

Le collège René-Cassin organise, avec la collaboration du CIO de Poissy, le 6^{ème} carrefour des métiers et des formations, le mercredi 17 mars de 9h à 12h.



Ce forum s'adresse aux élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}.

Une occasion pour eux d'explorer les locaux d'un établissement remarquablement équipé (tableaux numériques interactifs, laboratoire de langue, impressionnant parc d'ordinateurs montés en réseau...), de découvrir quelques intéressants dispositifs (classe d'accueil non francophone, cours d'arabe, accompagnement éducatif, enseignement artistique...), de visiter certains ateliers (écriture, acrosport, club nature, théâtre, informatique et robotique...), d'en savoir plus sur des opérations existantes ou en cours de préparation (« École ouverte », voyage en Angleterre, séjour en Normandie...), d'arpenter le CDI et le foyer socio-éducatif, de faire un détour par les locaux de la SEGPA et de musarder devant une expo photos.

Renseignements au 01 39 74 57 35.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires des enfants nés en 2007 pour l'année 2010-2011 sont à effectuer jusqu'au 16 avril à l'Espace Victor-Hugo :

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Renseignements au 01 39 74 29 12.

CAISSE DES ÉCOLES

Vous êtes parents d'élèves, vous souhaitez vous investir dans la vie des écoles chantelouvaies et participer aux financements d'actions pédagogiques, n'hésitez pas à devenir sociétaire de la Caisse des écoles.

Cet établissement public communal permet, par les cotisations de ses adhérents, de financer des sorties scolaires, l'achat de manuels scolaires, la remise de dictionnaires...

Renseignements auprès du service scolaire au 01 39 74 29 12.

ESPACE PARENTS/ENFANTS

La prochaine rencontre aura lieu au collège René-Cassin le lundi 8 Mars, à partir de 14h, autour d'un petit goûter convivial. Elle sera ouverte aux parents d'enfants en maternelle et en primaire.

Le thème proposé sera "les accidents domestiques". Renseignements au 01 39 74 57 35.

FORUM DES METIERS DE L'ÉCO-CONSTRUCTION : Une Première à ne pas manquer !

Le mardi 16 mars, de 9h30 à 16h30, aura lieu, à l'Espace Julien Green d'Andrézy, le premier Forum des Métiers de l'Éco-construction.

Co-organisée avec la ville d'Andrézy, la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine et le Pôle Régional Éco-construction de la Seine Aval, cette manifestation, particulièrement dédiée aux demandeurs d'emploi, aux salariés du secteur et aux futurs professionnels (collégiens, lycéens, étudiants...) mettra en scène plusieurs espaces conçus pour renseigner les visiteurs sur l'évolution des métiers liés à l'Éco-construction et sur les formations déjà existantes.

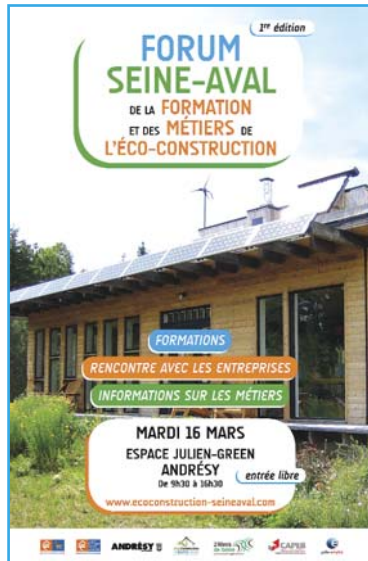
Tout au long de la journée, plusieurs animations et conférences-débats seront proposées : « Se former à l'Éco-construction » (pour les lycéens, de 10h à 11h), « Travailler pour l'Éco-construction » (tout public, de 11h30 à 12h30) et « Créer son entreprise dans le secteur de l'Éco-construction » (tout public, de 14h à 15h).

Enfin, trois pôles seront accessibles à tout moment : 1/ information sur les métiers ; 2/ formations disponibles ; 3/ rencontre avec les entreprises.

« Les marchés du bâtiment liés à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables devraient connaître une forte progression dans les années à venir (on prévoit un doublement en cinq ans), explique Valérie Roche, responsable du service communication de la Maison de l'Emploi Amont 78.

La quasi-totalité des salariés du bâtiment vont donc connaître une évolution rapide de leur profession et ceci à deux niveaux : acquisition de nouvelles compétences, modification des comportements (concertation obligée entre les différents corps de métiers).

Face à ces constats et pour tenir compte des priorités en matière de développement de l'emploi retenues par l'Opération d'Intérêt National Seine Aval, la Maison de l'Emploi Amont 78 et la Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval ont décidé d'organiser, chaque année, un Forum des Métiers et de la Formation spécifiquement dédié au secteur de l'Éco-construction. »



En Bref

Les Boutiques de Gestion viennent de lancer la 12^{ème} édition de leur Concours Talents des Cités : premier concours national de la création d'entreprise.

L'objectif : encourager la création d'entreprise et valoriser le rôle de l'accompagnement dans le processus de création d'entreprise.

Pour participer, il vous suffit de vérifier que vous êtes bien éligibles et de remplir votre dossier de candidature (avant le 30 avril 2010) en allant sur le lien suivant :

<http://inscription.concours-talents.com/>

Tous les jours, du lundi au vendredi, de 9h15 à 11h, des Ateliers de Technique de Recherche d'Emploi sont ouverts à la MEFE (2, mail du Coteau – Tél. 01 39 74 00 50).

Au programme : comprendre et répondre à une offre d'emploi (le lundi), adapter son CV aux attentes des employeurs (le mardi), construire une lettre de motivation (le mercredi), maîtriser les techniques de relance et la préparation à l'entretien d'embauche (le jeudi et le vendredi).

Le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) a mis en ligne, sur son site internet, son SYstème de PRévision des Odeurs du SIAAP (SYPROS). Cet outil, unique dans le monde industriel, permet de visualiser l'impact des émissions des usines du SIAAP dans l'environnement.

D'abord mises à la disposition des équipes d'exploitation des usines, ces prévisions sont désormais accessibles à tous sur www.siaap.fr

TRIBUNE LIBRE

Le texte de cette rubrique n'engage que la responsabilité de ses auteurs.

Depuis toujours nous dénonçons la mauvaise gestion de la municipalité, son manque de vision d'ensemble et son manque de rigueur dans la gestion des travaux.

Prenons le cas de l'extension des écoles Pasteur et Marie Curie. Le bâtiment est mal conçu, mal isolé et les classes sont trop petites. Par ailleurs, rien n'a été pensé quand au besoin croissant du nombre de places de dortoir suite à la création de la quatrième classe.

Or nous apprenons que l'éducation nationale envisage de fermer la classe accueillant les non francophones (CLIN) qui se trouve à l'école Pasteur. La mairie profitant de cette fermeture pour réaffecter les locaux.

L'implantation de la CLIN à Pasteur avait été faite pour décharger l'école Dorgeles et pour permettre une meilleure intégration des élèves non francophones. Cette implantation est une vraie réussite.

Son départ pour Carrière sous Poissy aurait des conséquences sur l'ensemble des écoles de la ville. Les élèves non francophones, résidant à Chanteloup et ne pouvant se rendre sur Carrières, se verraient immergés dans des écoles sans structure spécifiques pour les accueillir surchargeant ainsi la tâche des équipes pédagogiques.

Pour ces raisons, nous demandons le maintien de la CLIN à l'école Pasteur.

Estelle Rodes et les élus d'opposition

COMPOSTAGE DOMESTIQUE VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !



Le compostage domestique est l'un des moyens les plus évidents pour réduire les quantités de déchets collectés (la diminution peut aller jusqu'à 70 kg par habitant). Il permet de recycler les déchets de cuisine et de jardin en rendant à la terre ce qu'elle a produit. Un coin de jardin suffit, qu'il soit individuel ou collectif !

Votre syndicat intercommunal de gestion des déchets, le SIVaTRU, a décidé de soutenir cette pratique.

La première étape de cette opération est une enquête, afin de connaître vos habitudes, vos souhaits et vos besoins.



Ensuite, si vos réponses sont favorables au projet, nous procéderons, avec l'appui de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), à une distribution de composteurs à l'automne prochain. Cette distribution s'accompagnera alors de conseils pour produire un bon compost et d'un suivi de l'opération.

Le questionnaire à remplir est disponible à l'accueil de la mairie et sur le site Internet du SIVaTRU : www.sivatru.fr

Le compostage, qu'est ce que c'est ?

C'est le processus de transformation par dégradation et fermentation des biodéchets (déchets de cuisine et de jardin) en un produit fertilisant appelé compost.



Le compostage peut concerner de nombreux déchets :

- Déchets verts : tailles, tontes, feuilles, fleurs fanées...
- Déchets de cuisine : déchets de préparation et restes de repas (épluchures, légumes, fruits...), filtres à café et marc de café,...
- Papiers : serviettes et mouchoirs en papier utilisés...

Le compostage domestique n'exige pas d'équipement particulier, mais plutôt un savoir-faire. Il peut se pratiquer simplement, en tas ou dans un contenant (composteur auto-construit ou acheté dans le commerce).

DU CÔTÉ DE L'AGGLOMÉRATION

Le chiffre du mois :

■ 300 000 euros, c'est la somme inscrite au budget 2010 de la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine pour la réfection des voiries. Un investissement supplémentaire destiné aux travaux de voiries sérieusement malmenées par les périodes de gel et de dégel traversées au cours de l'hiver.



■ Le prochain numéro d'« ACTUS » (magazine édité par la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine) reviendra sur le « Pass Foncier® » et consacrera ses autres pages au tri sélectif, au projet de bornes enterrées à Chanteloup, au soutien de la communauté d'agglomération au projet de centrale photovoltaïque à Triel-sur-Seine, à la « Semaine du Développement Durable » (du 1^{er} au 7 avril) et à l'ouverture de son site Internet (prévue fin mars).

■ Enfin, le prochain conseil Communautaire aura lieu le lundi 29 mars 2010, à 19h, au siège de la Communauté d'Agglomération (270, Grande Rue à Carrières-sous-Poissy).

SERVICE MUNICIPAL DE LA VACCINATION :

La santé d'abord

Un samedi par mois, de 9h à 10h15 (attention : clôture des inscriptions à 10h15 précises), l'Inspection de l'Éducation nationale (4, place de la Coquille - juste à côté du centre social « Grains de soleil ») se transforme en centre de vaccination ouvert à tous les Chantelouvais.

Un médecin vous y attend (ainsi que vos enfants) pour vous inoculer, gratuitement, toute une série de vaccins :

DT-Polio (diphtérie + tétanos + poliomyélite), DT-Coq-polio (DT-Polio plus coqueluche), Hépatite B, ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole).

Prochaines séances de vaccination collective : les samedis 20 mars et 10 avril 2010.

Agenda

Animation

Dimanche 7 mars

JOURNÉE DE LA FEMME de 14h à 18h à la salle des fêtes du complexe socioculturel Paul-Gauguin. De nombreuses animations tout au long de l'après-midi. Renseignements auprès du CLSH au 01 39 74 29 12 ou du Centre social au 01 39 70 95 23.

Bibliothèque

Mercredi 17 mars

L'HEURE DU CONTE, la bibliothèque de l'ancienne bourrellerie, invite les enfants entre trois et dix ans. À partir de 17h, entrée libre.

Sport

Dimanche 28 mars

La sixième édition de la « **FOULÉE CHANTELOUVAISE** », manifestation sportive organisée par la ville et inscrite au Challenge des Yvelines ainsi qu'au Challenge des 2 Rives de Seine. Départ 10h, devant le complexe sportif David DOUILLET (rue d'Alentours).

AVRIL

Commerce

Du 1^{er} au 15 avril

Du 1^{er} au 15 avril : **QUINZAINE COMMERCIALE** de l'association des commerçants.

Visites

Samedi 3 avril

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, le **SIVATRU ORGANISE DES VISITES DE SON CENTRE DE TRI** de Triel-sur-Seine à 10h, 11h, 14h et 15h. Inscrivez-vous au 01 34 01 24 12 ou sur www.sivatru.fr



S 06

D 07

L 08

M 09

M 10

J 11

V 12

S 13

D 14

L 15

M 16

M 17

J 18

V 19

S 20

D 21

L 22

M 23

M 24

J 25

V 26

S 27

D 28

L 29

M 30

M 31

J 01

V 02

S 03

D 04

L 05

M 06

M 07

J 08

V 09

S 10

D 11

L 12

M 13

M 14

J 15

V 16

MARS

Elections

Dimanches 14 mars et 21 mars

Les **ÉLECTIONS RÉGIONALES** auront lieu les dimanches 14 et 21 mars. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.

Animation

Samedi 20 mars

12^{ème} édition du **PRINTEMPS DES POÈTES** organisé par l'association AVEC à partir de 17h à la salle des fêtes du complexe socioculturel Paul-Gauguin. Renseignements au 01 39 74 99 74.

Municipalité

Mercredi 24 mars

À 20h30, en mairie, **CONSEIL MUNICIPAL**. L'ordre du jour sera affiché sur les panneaux municipaux le jeudi de la semaine précédente.

Solidarité

Samedi 3 avril

SOIRÉE DINER SPECTACLE MALGACHE, à partir de 20h, à la salle des fêtes. Organisée par l'association caritative "Lumières de Madagascar". Entrée, 20€ par adulte, 10€ par enfant, et repas malgache à 5€. Réservation au 06 69 00 30 15.

Solidarité

Vendredi 9 avril

SOIRÉE DE SOLIDARITÉ POUR HAÏTI, organisée par la ville en partenariat avec les associations locales. De 20h à 1h du matin à la salle des fêtes. Récolte de fond pour aider les familles haïtiennes. Entrée 10 €.